

FLASH INFO JANVIER 2017

Le Maire et le Conseil Municipal

RECENSEMENT

Du 19 janvier au 18 février Muriel NOIRET et Christelle BLEHAUT passeront chez vous afin d'effectuer le recensement.

Il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir également les politiques publiques nationales. Au niveau local, il sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), à déterminer les moyens de transports à développer...

Ainsi, nous vous demandons de leur réserver un bon accueil et de répondre sincèrement à l'ensemble des questions.

ISOLEMENT

L'hiver est souvent une période de repli. Les jours plus courts, le mauvais temps nous incite à rester au coin du feu. N'oublions pas de continuer à rendre visite à nos voisins plus âgés ou en difficulté. En effet, ils ont davantage besoin de nous en cette saison.

VOEUX AU MAIRE

Rappel : Vœux au maire le vendredi 6 janvier à 19H à la salle des fêtes.

ILLUMINATIONS

Bravo, vous nous avez encore agréablement surpris. Le record de maisons décorées, illuminées est battu.

L'esprit de Noël ne se perd pas chez les Bodiciens.

Cette année commence sous de bons auspices.

NOS CHERS COMPAGNONS

Notre typologie d'habitation permet d'avoir un animal de compagnie, sans les contraintes de leurs envies.

En effet, nombreux sont les propriétaires de chiens à avoir un terrain. Cependant il n'est pas toujours clos. Soyez vigilants, ne laissez pas votre animal errer dans les rues. Même s'il n'est pas « méchant » il reste un être imprévisible (il peut avoir peur et vouloir se défendre).

Gardez les en espace clos et lors de vos sorties prévoyez le sac plastique.

Le conseil municipal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Je croyais qu'un savant c'était toujours un homme qui cherche une vérité,
alors que c'est souvent un homme qui vise une place. « Jean ROSTAND »

Le Maire et le Conseil Municipal

➤ **Vendredi 6 Janvier**

Vœux au Maire à 19 h à la Salle des Fêtes

➤ **Dimanche 8 janvier**

Loto pétanque à la salle des Fêtes.

➤ **Samedi 14 janvier**

A partir de 8 h permanence à l'étang de 8 h à 12 h pour vous procurer votre permis de pêche annuel.

Tarif : 30 € l'année, 5 € la journée

Médecin de garde En cas d'urgence faites le 03.20.33.20.33

Permanences

Monsieur le Maire 10 et 24 janvier de 17 h 00 à 17 h 30,

M. JACQUINET Thierry Commission Finances, Sécurité, flash-info, 16 janvier à 19 h 30.

Mme VINCENT Nathalie Commission communication, intercommunalité, associations,
Tél. en mairie pour rendez-vous

M. LENOIR Jean-Michel Commission Jumelage, affaires sociales et espaces communaux,
tél. en mairie pour rendez-vous

Mme BRIATTE-FLAMENT Aurélie Commission écoles, jeunesse-culture, 31 janvier à 16 h.

Permanences sur Rendez-vous

Consultation des Nourrissons sur rendez-vous au 03.59.73.16.50 local PMI

Assistante sociale 03.59.73.16.50

CRAM « CARSAT » au 39.60

Retraite complémentaire 08.20.20.01.89

➤ **RECENSEMENT MILITAIRE**

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement.

Qui ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans,

Où ? A la Mairie du domicile,

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

➤ **EAU**

Le relevé des compteurs va se faire en janvier.

JUDO CLUB

Il fait son Show le samedi 11 février 2017 à la salle des fêtes, soirée dansante ambiance garantie avec un **spectacle hypnose**, repas 15 € adulte et 10 € enfant, « 1 coupe, Couscous ou lasagne, dessert et café » réservations jusqu'au 15 janvier 06.22.94.06.12, 06.70.00.27.81 ou le 06.01.86.87.93 les règlements seront débités après le repas. Merci à tous.